

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ARRIMAGE

TRANSPORTEZ MALIN, ATTACHEZ TOUT BIEN!

DANS LE COFFRE

- Placez les objets lourds et volumineux en premier idéalement le plus près possible des sièges arrière en les fixant solidement.
- L'utilisation d'un tapis antidérapant est recommandée
- Arrimez aussi les objets plus légers en les couvrant par exemple avec une couverture ou un filet. Même s'ils semblent moins dangereux, ils peuvent aussi causer des accidents.



LE COFFRE DE TOIT

- Voir la charge selon le permis de circulation (sans inscription max. 50 kg).

SUR LES SIÈGES ARRIÈRE

- Utilisez les ceintures de sécurité pour arrimer les objets.
- **Transport d'animaux** – Sur les sièges arrière, les boxes, cages sont obligatoires. Dans le coffre, un filet doit séparer l'animal de l'habitacle.



TYPES DE VÉHICULES CONCERNÉS

→ Voitures, remorques, camping-cars et utilitaires légers

ÉQUIPEMENTS ESSENTIELS

- Sangles d'arrimage (certifiées EN 12195-2)
- Filets, couvertures ou bâches pour couvrir
- Tapis antidérapants

TECHNIQUES D'ARRIMAGE

- **Préparer le chargement**
 - Regroupez les objets lourds et placez-les au centre ou au fond du coffre.
 - Évitez de surcharger votre véhicule.
- **Répartir la charge de manière équilibrée**
 - Assurez-vous que le poids est bien réparti pour éviter des déséquilibres qui pourraient affecter la conduite.
- **Vérifiez régulièrement**
 - Inspectez votre chargement avant chaque départ et régulièrement durant les longs trajets.

ATTENTION!

- **En cas d'impact**, un objet de **10 kg** devient un poids de **300 kg** à 50 km/h.

 ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES

 scan-ne.ch

SCAN - Service cantonal
des automobiles et de la navigation
Établissement autonome
de droit public de la République
et Canton de Neuchâtel

 police
NEUCHÂTELOISE

Bien plus que de la sécurité